Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 7 janvier 2026

Faut-il inscrire les bistrots français au patrimoine immatériel de l'UNESCO ?



Lors de la cérémonie de remise de la galette de l'épiphanie le 5 janvier dernier, le Président de la République a lancé l'idée d'inscrire les bistrots et les cafés français au patrimoine immatériel de l'UNESCO. La baguette l'a été en 2022 pourquoi pas les bistrots a-t-il justifié lors de son discours. Si ce n'est pas vraiment le sujet le plus important du moment il a le mérite de nous recentrer sur quelques valeurs sûres et nous faire démarrer 2026 avec un peu d'enthousiasme.

L'idée d'inscrire nos troquets au patrimoine de l'UNESCO est une initiative qui revient à l'association des

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 7 janvier 2026

bistrots et cafés de France. A part quelques grincheux habituels, cette proposition du chef de l'Etat ne saurait rencontrer aucune opposition. Au moins une dans les circonstances actuelles. Faut désormais aller bien loin pour trouver un consensus… Mais revenons à nos chers comptoirs. La dite association qui défend les intérêts de nos estaminets avance l'argument que ces lieux sont « des passeurs du temps, qu'ils traversent les siècles et croisent les générations ». Mais au-delà du côté intemporel de ces lieux si français on peut aussi y voir le plus pertinent et le plus nécessaire des réseaux sociaux.

> Ces lieux sont « des passeurs du temps, qu'ils traversent les siècles et croisent les générations ».

Nos bistrots ne sont pas uniquement des lieux pour y étancher ses soifs ou ses faims de denrées liquides ou solides. Ce sont des lieux de rencontres, de débats, de lieux de rendez-vous et pas uniquement galant, des lieux d'inspirations, des lieux où l'actualité du jour y trouve ses commentaires dans toutes ses dimensions et ses divergences. C'est au titre de « réseau social premium » que nos bars et cafés méritent d'être considérés comme un élément patrimonial majeur. Et plutôt qu'interdire les réseaux sociaux numériques aux moins de 15 ans, ce qui reste un vrai défi technique, il serait peut-être plus pertinent de développer des lieux de convivialité, de rencontres et d'échanges histoire de faire corps de mieux vivre ensemble et d'éviter à la bêtise de tourner en boucle. Ceci pourrait terriblement ressembler à des vœux de nouvelle année.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !